

# sommaire

## doctrine

### INFORMATIQUE ET PREUVE :

– L'échange de données entre administrations : Quelques réflexions sur l'utilisation de l'écrit  
par Thierry PIETTE-COUDOL, avocat

3

### INFORMATIQUE ET FISCALITÉ :

– Le délit de fraude fiscale consécutif à la remise en cause d'un régime de faveur :  
les entreprises nouvelles et le crédit d'impôt recherche  
par Eric BOULANGER, avocat

8

## jurisprudence

### BIOETHIQUE MEDICALE :

Cour de cassation, 1<sup>re</sup> Ch. civile, 29 juin 1994 : Adoption. Adoption simple. Enfant conçu en exécution d'un contrat tendant à l'abandon à sa naissance par sa mère. Mères porteuses. Indisponibilité du corps humain et de l'état des personnes. Détournement de l'institution d'adoption.

Note Hélène CARVAIS-ROSENBLATT, avocat.

13

### RESPONSABILITE PENALE :

Cour de cassation, Ch. criminelle, 26 mai 1994 : Contrat de travail. Hygiène et sécurité du travail. Responsabilité du chef d'entreprise. Possibilité pour le chef d'un groupe de sociétés de déléguer ses pouvoirs à un salarié d'une autre société du groupe.

Note Joëlle BERENQUER, avocat.

18

### INFORMATIQUE :

Cour d'appel de Versailles, 13<sup>e</sup> Ch., 30 juin 1994 : Redressement judiciaire. Liquidation judiciaire. Informatique. Logiciel. Progiciel. Revendication. Clause de réserve de propriété. Bien incorporel. Bien corporel.

Note Yann BREBAN, avocat.

21

### CONCURRENCE ET COMMUNICATION AUDIOVISUELLE :

Cour d'appel de Versailles, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> Ch. commerciales réunies, 17 mai 1994 : Concurrence. Audiovisuel. Société nationale FR3. Accord de production. Compétence. Tribunaux judiciaires. Conseil de la concurrence. Entreprise nationale. Position dominante. Redevance TV. Abus de position dominante. Dénigrement. Concurrence déloyale.

Note Mathieu JUNQUA-LAMARQUE, avocat.

26

## AVIS DE CHANGEMENT DE NUMÉROTATION

A compter du 19 JANVIER 1995, à 13 heures,  
le numéro général de la GAZETTE DU PALAIS,  
3, boulevard du Palais, sera désormais le :

**44.32.01.50**

Les numéros de télécopieur demeurent inchangés :

Insertions : 40.46.03.47  
Formalités : 43.54.79.17